

VILLE D'APT

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Maire d'Apt sonne la fin de la récréation

Depuis de nombreux mois, les élus de la majorité aptésienne observent le déroulement d'une campagne orchestrée par le président d'une association sportive à l'encontre des décideurs publics.

Pour le Maire d'Apt, l'organisation d'une manifestation spontanée, avec plus de 200 enfants et de jeunes majoritairement mineurs, devant la salle du conseil municipal réuni en séance plénière, sans respect des procédures élémentaires de demande d'autorisation et de mise en sécurité du public, est la goutte d'eau qui fait déborder le vase.

Le tissu associatif aptésien

En comparaison de son nombre d'habitants (11 500), la Ville d'Apt bénéficie d'un tissu associatif particulièrement dynamique avec plus de 200 associations œuvrant dans des domaines aussi variés que la solidarité, l'enfance, la lutte contre les violences et les discriminations, la culture, le soutien aux plus vulnérables, l'insertion sociale, la formation, la réinsertion professionnelle, le sport, l'environnement, le développement durable, etc.

Au total, 180 associations se sont fait recenser en mairie sur une base volontaire. Ce chiffre qui témoigne de la vitalité du tissu associatif local révèle aussi l'importance du nombre d'Aptésiennes et d'Aptésiens qui font preuve d'un véritable engagement en faveur de l'intérêt général et des valeurs citoyennes.

Pour les élus de la majorité, le tissu associatif contribue au renforcement de la solidarité et de la qualité de vie sur le territoire. De plus, la complémentarité de ses domaines d'intervention permet de proposer et de développer une offre à 360° qui touche un large spectre de publics-cibles et de segments de population, allant des plus jeunes aux plus âgés.

La politique associative se veut donc particulièrement attentive et encourageante à l'égard de ces structures sans but lucratif. Elle se traduit par les différents dispositifs de soutien qui peuvent être sollicités par les associations et par les porteurs de projets d'intérêt général. Ils peuvent prendre la forme de soutien financier et/ou de don en nature, incluant notamment : l'octroi d'une subvention annuelle, le soutien financier à la réalisation de projets/événements ponctuels, l'octroi de bureaux pour y installer un siège, la mise à disposition d'infrastructures communales (ex : stades, piscine, salle des fêtes, cours d'école, jardin public, espace des romarins, médiathèque, etc.), le prêt de matériels ou encore l'intervention de personnels municipaux (installation, sécurité, transport, entretien, gardiennage, nettoyage, etc.).

Pour Véronique Arnaud-Deloy : « Depuis son arrivée fracassante à la tête de cette association, son nouveau président n'a eu de cesse que d'émettre des exigences unilatérales, de refuser tout dialogue constructif, et d'exercer une pression croissante tous azimuts, s'en prenant indifféremment aux élus, aux services municipaux et aux agents. Il est temps de mettre fin à cette monopolisation du débat public et à un arsenal de techniques qui confinent à l'intimidation (mails, textos, interpellations digitales, insinuations diffamatoires, articles de presse, pétition, manifestation, etc.). »

Pour le Maire d'Apt : « Comme 1er magistrat de la ville, membre de l'éducation nationale, et comme parent, je ne peux qu'être choquée de voir le président d'une association sportive entraîner les enfants et les adolescents dont il a la responsabilité pédagogique et morale dans des démonstrations de force à l'encontre de l'autorité publique. Ces incitations au désordre sont d'autant plus surprenantes que leur instigateur a fait carrière dans les forces de l'ordre. »

Que dire des campagnes inspirées du modèle publicitaire où ce responsable juge bon d'organiser des séances photos, de faire poser des jeunes et de leur faire porter des affiches arborant l'image d'un cercueil et la mention « rien pour nous, tout pour les autres ». Loin de véhiculer une image positive de son association, cette tentative de stigmatisation n'a d'autre effet que d'illustrer la volonté de son dirigeant de manipuler les internautes, de faire croire à de jeunes aptésiens qu'ils ne vaudraient rien et de choquer les habitants qui ne manquent pas de nous le faire savoir. Ces procédés sont à l'opposé des idéaux d'égalité et de fraternité que le sport se doit de véhiculer et que nous tenons à promouvoir à travers notre politique associative. Les jeunes aptésiens ont droit au respect de leur jeunesse, de leur insouciance et de leur désir de pratiquer un sport, sans se trouver mêlés à des ambitions de pouvoir personnel qui s'exprimeraient avec plus de pertinence lors du cycle des rendez-vous électoraux qui s'ouvrira l'année prochaine.

A l'heure où le cyberharcèlement et ses ravages, singulièrement chez les enfants et les adolescents, sont désormais connus, la quête permanente de « buzz » et la propagation d'informations mensongères auprès des adhérents et de leurs parents ne sont pas non plus un exemple à suivre. Il est surprenant qu'un dirigeant associatif s'en prenne avec véhémence à l'Adjoint aux Sports de la Ville d'Apt et utilise les réseaux sociaux pour le traîner dans la boue sans égard pour sa sensibilité, celle de sa famille ou de ses proches. Je veux donc affirmer tout mon soutien à l'Adjoint aux Sports et salue son initiative d'élaboration de critères d'attribution pour l'octroi des subventions annuelles, approuvée à l'unanimité par la commission des sports, et ensuite par le conseil municipal. Celle-ci répond à des exigences de saine gestion des deniers publics, de transparence à l'égard des contribuables et d'équité entre les bénéficiaires.

Sur ce dernier point, contrairement à ses affirmations, l'association figure dans le trio de tête de celles qui reçoivent la subvention annuelle la plus importante. Elle se situe précisément en 2ème position en termes de montant. En outre, elle bénéficie de la mise à disposition de deux infrastructures communales : le stade de Bosque (entraînements) et le stade Viton (matches) ; de la réalisation de travaux pour améliorer le confort d'usage et la sécurité de ces lieux ; de la possibilité d'un soutien financier sur des projets concrets (l'année dernière, la mairie a pris en charge les frais de déplacement des jeunes adhérents jusqu'à Paris où ils ont pu assister à un match avec Kylian Mbappé). Enfin, nous travaillons actuellement sur une alternative pour le futur siège de l'association, nos premières propositions ayant été - sans surprise - rejetées.

Quant aux insinuations déplacées à l'encontre d'autres associations sportives, la seule qui bénéficie d'un montant de subvention annuelle plus élevé jouit d'une antériorité de plus de 40 ans, ce qui lui confère une assise sans commune mesure. De plus, elle se caractérise par son ouverture à d'autres publics que celui de ses seuls licenciés et par son implication dans l'animation de la ville. Elle propose et organise des projets dans les écoles, dans les quartiers, noue des partenariats dans le cadre d'animations et d'événements publics, diversifie ses sources de financement, et conduit une politique de management positive, à la fois dynamique, et pro-active.

On est loin de la formulation d'exigences sans contrepartie : construction d'un siège dédié de 200 m², octroi d'une enveloppe additionnelle de 16 000 €, construction de vestiaires supplémentaires, création d'un transport dédié aux seuls adhérents, etc.

N'ayant d'autre intérêt à l'esprit que celui des jeunes et de leurs parents, nous ne saurions céder ni à l'intimidation, ni à la menace, ni au récent chantage à la démission. J'invite donc la direction à plus de retenue, à se recentrer sur la vocation de l'association, et au respect de procédures bien plus productives comme l'échange de correspondance écrite, le dépôt de dossier de demande de subvention, l'envoi de dossiers sur des projets concrets et chiffrés, la demande de rendez-vous par les canaux officiels.

Sur une note positive, nous ne pouvons que nous réjouir à l'annonce, faite par un élu de l'opposition lors du dernier conseil municipal, d'un partenariat entre cette association aptésienne et l'association présidée par M. Kylian Mbappé. Nul doute que le parrainage d'un joueur aussi prestigieux saura inspirer les valeurs de respect, d'esprit d'équipe et de discipline qui forgent les grands champions.